



*Inauguration de l'agence Viagimmo Orléans le jeudi 7 novembre à 18h30.*

## **Viagimmo, réseau d'agences immobilières spécialiste du viager, s'implante en région Centre-Val de Loire**

Né aux Sables-d'Olonne, Viagimmo, le réseau d'agences immobilières spécialiste du viager, s'implante à Orléans après avoir ouvert des agences à Bordeaux, Marseille, Nantes, Lille, Versailles, et prochainement à Saint-Malo et Rouen.

L'agence orléanaise, inaugurée le jeudi 7 novembre à 18h30, est dirigée par Nicolas Baume. Retour sur son parcours.

Diplômé d'une école de commerce, Nicolas Baume a débuté sa carrière dans les secteurs de la grande distribution et des assurances avant de créer son cabinet spécialisé en défiscalisation immobilière. Passionné par le secteur de l'immobilier et animé par une fibre entrepreneuriale, Nicolas Baume ouvre une agence immobilière à Maintenon en Eure-et-Loir. Puis, il s'installe à Orléans, et ouvre un cabinet de courtage d'assurance en protection sociale. Il côtoie alors de nombreux seniors et prend pleinement conscience des difficultés financières rencontrées par ces personnes au quotidien.

Le viager lui apparaît comme une évidence puisqu'il permet de lutter contre cette précarisation. De ce constat naît sa décision de rejoindre le réseau Viagimmo.



*« Les récentes manifestations des gilets jaunes nous alertent sur la baisse du pouvoir d'achat subit par les Français. Dans ce contexte économique tendu, le dispositif du viager apparaît plus que jamais comme une solution pour pallier le coût croissant de la vie. En effet, dans le cadre d'un viager occupé, les seniors reçoivent un complément de revenus, grâce à un bouquet (somme versée à la signature chez le notaire) et une rente mensuelle à vie tout en restant chez eux. Pour les candidats à l'accession, acheter en viager occupé permet de devenir propriétaire grâce à une décote sur le prix du bien. Persuadé des nombreux avantages du viager, j'ai décidé de rejoindre le réseau Viagimmo en ouvrant mon agence à Orléans ma ville d'adoption »*

Lancé en 2017, le réseau Viagimmo accompagne et forme les candidats souhaitant se spécialiser en viager sous sa licence de marque. Sa fondatrice, Sophie Richard, elle-même viagériste, agent immobilier et juriste, a créé sa première agence dédiée au viager en 2012 aux Sables-d'Olonne. Très vite, elle triple son chiffre d'affaires. Entrepreneuse dans l'âme, elle transpose son modèle économique local à l'échelle nationale

### **Inauguration de l'agence Viagimmo Orléans Jeudi 7 novembre à 18h30**

A l'agence Viagimmo Orléans – 64 rue Bannier 45000 Orléans

02 38 43 46 30 – [orleans@viagimmo.fr](mailto:orleans@viagimmo.fr)

Ouvert le lundi sur rendez-vous. Du mardi au vendredi : 9h-12h30 et 14h30-19h. Le samedi de 9h30 à 12h30



Contact Presse

**Galivel & Associés - Carol Galivel - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>

**A propos de Viagimmo**

Lancé en 2017, le réseau Viagimmo accompagne les candidats qui souhaitent se spécialiser en viager, grâce à une licence de marque. Sa fondatrice, Sophie Richard, elle-même agent immobilier, crée sa première agence dédiée au viager en 2012 aux Sables-d'Olonne. Très vite, son chiffre d'affaires est multiplié par 3 : la conquête de ce marché tient ses promesses. Entrepreneur dans l'âme, elle transpose son modèle économique local à l'échelle nationale.

En constante progression en France, le viager est un dispositif de vente immobilière attractif à la fois pour les personnes âgées souhaitant augmenter leurs revenus tout en restant ou non à leur domicile, et pour les personnes souhaitant réaliser un investissement immobilier (viager occupé) ou l'achat de leur résidence principale à moindre coût (viager libre).

Preuve du caractère unique du modèle et de la rentabilité élevée du concept, le réseau Viagimmo a remporté le 1er prix du concours Passeport pour la Franchise 2018.

Titulaire d'un master en Droit, la fondatrice du réseau, Sophie Richard, a exercé pendant 10 ans en qualité de juriste spécialiste du Droit Immobilier au sein d'une Association départementale d'information sur le logement et l'Énergie (ADILE).



Contact Presse

**Galivel & Associés - Carol Galivel - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>